

# COMPTE RENDU D'AG 2019

Accueil & Lecture des Messages des Membres Absents.

\* \* \*

## Déroulement de l'AG :

MAJ Membres du CA / Quorum / Rapport Moral / Rapport Financier / Elections /  
Réunion de Travail / Projet 2019 / Questions des Sympathisants

\* \* \*

### Mise à Jour des Membres du CA 2018 :

#### Etaient Membres du CA 2018 :

Céline Boisieux, André Caron, Edith Chevalier, Yvette Debaudringhien, Bernadette Duponchel, Vincent Gambier, Yves Grioché, Sylvie Guenineche, Serge Kurz, Antony Lourdel, Bruno Mametz, Joëlle Marien Hebert, Gérard Pochet, Marie-Renée Richard, Jean Pierre de Roeck, Danièle Routier, Sophie Vanwiele. Soit 17 Membres du CA

Sophie Vanwiele, a démissionné du CA pour des raisons personnelles.

#### Ont perdu leur Qualité de Membre du CA pour absence de cotisation 2018 :

André Caron, Edith Chevalier, Sylvie Guenineche, Antony Lourdel, Gérard Pochet, Danièle Routier,

#### Il en résulte que les seuls Membres du CA 2018 sont donc au nombre de 10 :

Céline Boisieux, Yvette Debaudringhien, Bernadette Duponchel, Vincent Gambier, Yves Grioché, Serge Kurz, Bruno Mametz, Joëlle Marien Hebert, Marie-Renée Richard, Jean Pierre de Roeck.

#### Sont présents ou représentés ce jour :

Céline Boisieux, représentée, Yvette Debaudringhien, présente, Vincent Gambier, présent, Yves Grioché, présent, Serge Kurz, représenté, Bruno Mametz, présent, Joëlle Marien Hebert, représentée, Marie-Renée Richard, présente.

**Quorum : besoin de 6 membres sur un total de 10**

#### Pouvoirs attribués à :

Vincent GAMBIER : Céline BOISLEUX, absente excusée avec délégation de pouvoir.

Bruno MAMETZ : Joëlle MARIEN-HEBERT, absente excusée avec délégation de pouvoir

**Quorum :**

Le quorum est atteint avec 8 Membres du CA présents ou représentés sur 10 Membres mandatés.

**l'Assemblée Générale peut donc commencer**

\* \* \*

**RAPPORT MORAL :**

\* Nombre de Sympathisants

Janvier 2017 : 191

Janvier 2018 : 550                    soit + 359 sur 2017

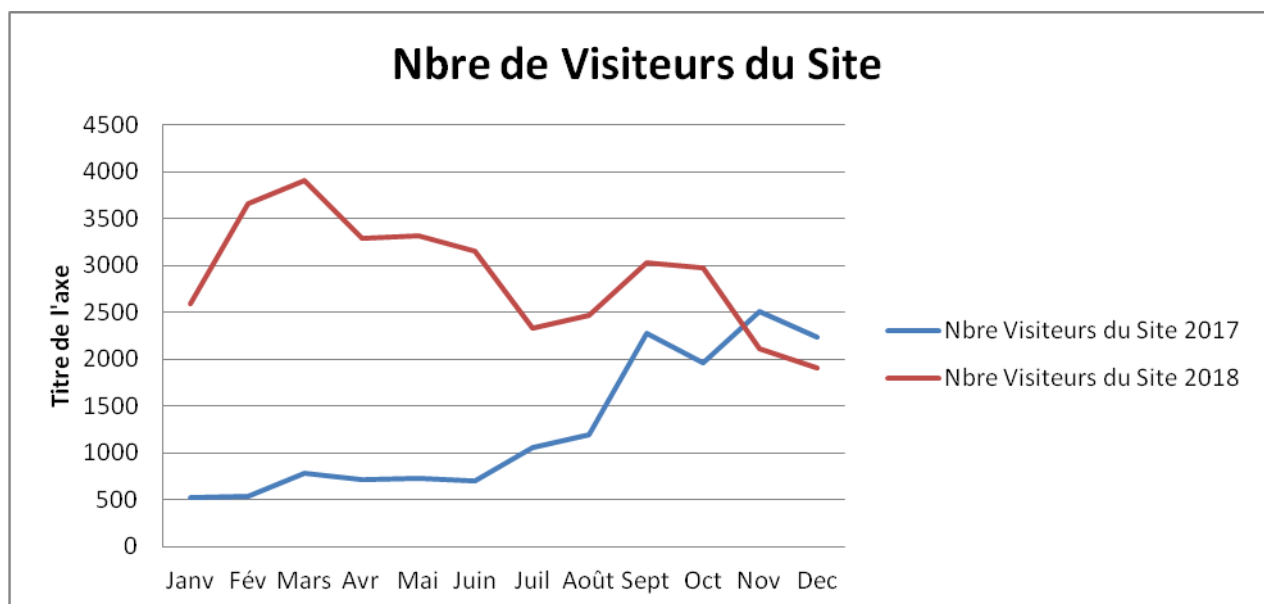
Janvier 2019 : 1 308                soit + 758 sur 2018 (*dont 205 Adhérents*)

\* Outils de Communication du Collectif

Selon 4 axes :

- Site web,
- Lettre mensuelle,
- Conférence débat,
- Réponses écrites personnalisées.

Site Web



15 224 visiteurs en 2017

34 713 visiteurs en 2018

## Lettre Mensuelle

- \* Diffusée à tous les Sympathisants
- \* L'intérêt porté par les Sympathisants se concrétise par un nombre de visites sur le site qui augmente systématiquement suite à l'envoi de la lettre.
- \* Nombreux retours et de remerciements après la réception de la lettre.

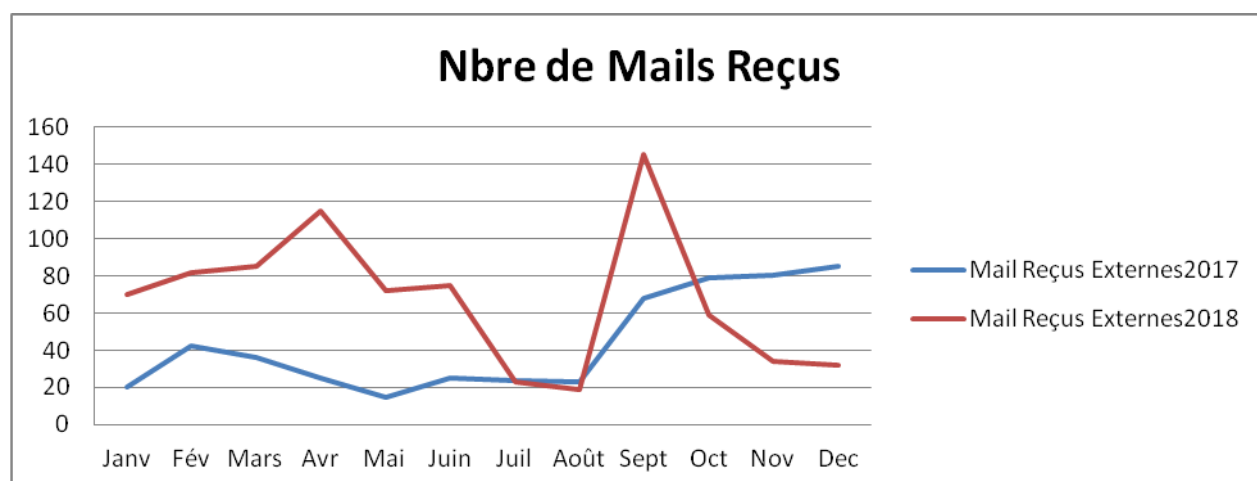
## Conférences Débat

- \* 8 Conférences réalisées en 2017
- \* 13 Conférences réalisées en 2018
  - Lewarde le 7 Février
  - Oisy le Verger le 15 Février
  - Liévin le 11 Avril
  - Bruilles les Marchiennes le 25 Avril
  - Bruay le 9 Mai
  - Evin le 16 Mai
  - Anhiers le 30 Mai
  - Guesnain le 8 Juin
  - Waziers le 19 Juin
  - Hénin Beaumont le 20 Juin
  - Sin le Noble le 10 Juillet
  - Cantin le 11 Juillet
  - Calonne Ricouart le 21 Septembre

## Rassemblements

- \* en 2017 : 2 Rassemblements
  - Villers au Bois le 02 Avril : Participation au rassemblement
  - Ablain St Nazaire les 3 & 4 Octobre 2017 Rassemblement face à la Mairie pendant les RdV d'Enedis
- \* en 2018 : Aucun rassemblement
  - 2 appels ont été lancés :
    - Journée Nationale Anti Linky du 5 Mai à Arras
    - Journée Nationale Anti Linky du 6 Octobre
  - Seuls 3- 4 sympathisants ont répondu être intéressés, aucune action n'a donc eu lieu,
  - et nous en concluons donc que nos 1 300 sympathisants n'attendent pas de nous, des actions sur le terrain mais plus de l'information

## Boîte mail



**522 courriels reçus en 2017**  
**811 courriels reçus en 2018**  
*soit un peu moins de 20 mails par semaine*

## **RAPPORT FINANCIER :**

\* Compte du Crédit Agricole au 1er Janvier 2018 : 637 €

\* Compte du Crédit Agricole au 1er Janvier 2019 : 1 084 €

### \* Recettes 2018 : 2 230 €

Conférences : 660 € (7x80 + 100 €)

Adhésions : 1 025 € (205 x 5 €)

Dons : 545 € (pour 54 dons)

### \* Dépenses 2018 : 1 783 €

Achats : 420 € (Pieds d'enceinte + Accus sono + 2 drapeaux + Cartes Adhérents)

Locations Matériel Conférence : 700 € pour 14 locations à 50 € (pour mémoire, le C.I.L.- 62 loué à Spotaluxe, vidéo projecteur + ordi + écran + sono + totem 50 € par conférence)

Frais Déplacement Conférence : 390 € (pour 13 dépl à 30 €)

Divers : 273 € (5000 Flyers pour 45 € + 109 € d'Assurance RC + 119 € en litige de Plvt : Worldsoft AgPrelevmnt ?)

\* Les cotisations reçues en Novembre & Décembre 2018 ont été considérées comme des cotisations 2019.

Voilà le rapport moral & financier,

proposé au vote pour donner quitus à l'équipe dirigeante 2018 de ses actions :

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

# ELECTIONS REPRÉSENTATIVES

## \* Membres 2018 du Conseil d'Administration :

10 Membres :

Céline Boisleux,  
Yvette Debaudringhien,  
Bernadette Duponchel,  
Vincent Gambier,  
Yves Grioche,  
Serge Kurz,  
Bruno Mametz,  
Joëlle Marien Hebert,  
Marie-Renée Richard,  
Jean Pierre de Roeck,

## \* Renouvellement des Membres du Conseil d'Administration

- ✓ Daniel Darras, propose sa candidature
- ✓ Gérard Humblot, propose sa candidature.
- ✓ Aucune autre demande n'a été reçue, demande faite au public,
- ✓ Aucune démission n'a été reçue,
- ✓ Tous les membres ont vocation à être reconduits dans leur fonction.
- ✓ Avant le VOTE : y a t 'il des objections ou des remarques ?

## \* Sont élus ou réélus à l'unanimité :

Céline Boisleux, Daniel Darras, Yvette Debaudringhien, Bernadette Duponchel, Vincent Gambier, Yves Grioche, Gérard Humblot, Serge Kurz, Bruno Mametz, Joëlle Marien Hebert, Marie-Renée Richard, Jean Pierre de Roeck,

## \* Le CA 2019 comporte donc 12 Membres.

## \* Membres 2018 du Bureau :

5 Membres : Céline Boisleux, Vincent Gambier, Yves Grioche, Bruno Mametz, Joëlle Marien Hebert,

En marge du Bureau : Bernard Marchal, Expert & Conseiller Technique auprès du Collectif.

## \* Renouvellement des Membres du Bureau

- ✓ Daniel Darras propose sa candidature.
- ✓ Marie-Josée Humblot propose sa candidature.
- ✓ Aucune nouvelle demande n'a été reçue, demande faite au public,
- ✓ Rappel : toute intégration peut aussi avoir lieu en cours d'année.
- ✓ Tous les membres ont vocation à être reconduits dans leur fonction.
- ✓ Avant le VOTE : y a t 'il des objections ou des remarques ?

**\* Sont élus ou réélus à l'unanimité :**

Céline Boisieux, Daniel Darras, Vincent Gambier, Yves Grioche, Marie-Josée Humblot ,  
Bruno Mametz, Joëlle Marien Hebert.

**\* Le Bureau 2019 comporte donc 7 Membres.**

**\* Attribution des Postes**

- ✓ Président par intérim sortant : Vincent GAMBIER, démissionnaire. *(qui a assuré la présidence par Intérim suite à la démission de Pascal DIEUX)*. Daniel DARRAS propose sa candidature.
- ✓ Trésorier sortant : Vincent GAMBIER, qui propose sa reconduction.
- ✓ Secrétaire sortante : Joëlle MARIEN-HEBERT qui propose sa reconduction.

**\* Elections par les Membres du Bureau :**

**Président** : Daniel DARRAS, élu à l'unanimité

**Trésorier** : Vincent GAMBIER, réélu à l'unanimité.

**Secrétaire** : Joëlle MARIEN-HEBERT, réélue à l'unanimité.

**Expert & Consultant Technique** : Bernard MARCHAL est reconduit dans sa fonction.

## SUJETS À DÉBATTRE

### 1 \* REGLEMENT INTERIEUR

- Reconduction du règlement intérieur 2018 pour 2019 sans modification.
- Rappel : le RI peut être modifié en cours d'année par simple décision du Bureau

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

### 2 \* GAZPAR & AQUARIUS

Reconduction de la décision prise en AG 2018, à savoir :

- Infos reprises sur une page du site,
- Pas de réponse écrite personnalisée,
- Pas de suivi de dossier,
- Tant qu'un nouveau référent ne soit trouvé.

Pour 2019, ajout d'une page sur la 5G, mais juste en info.

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

### 3\* COMMUNICATION VIA COURRIELS :

#### En 2017 :

Tout ce qui était reçu sur la boîte linky62@orange.fr a été trié et envoyé " pour transmission " aux membres du bureau.

En 2018 : cette transmission n'a pratiquement pas eu lieu, à cause du gros volume traité et du manque de moyen :

#### Pour 2019 :

On fait comment ?

- transmission est elle utile ou pas ?  
Inutile quand il s'agit de réponses connues et "banales"  
Les échanges ayant une certaine importance seront transmis à tous les membres du bureau, pour information et avis
- Quand le temps disponible n'est pas suffisant, je donne la priorité aux réponses externes, et en reportant la communication interne.

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

#### Rappel aux Membres du Bureau sur la Confidentialité des Communications

- J'attache énormément d'importance à la confidentialité de notre fichier de Sympathisants, Celui-ci n'est d'ailleurs pas stocké dans nos contacts messagerie mais sur un fichier distinct, empêchant tout piratage possible.
- Tous mes envois "externes" se font en copies cachées, pour que nos listes de diffusion restent anonymes.
- Tous mes envois "internes" (c'est à dire aux Membres du Bureau) se font en clair pour que chacun des Membres puisse voir qui est destinataire du message, toujours avec accusé de réception.
- Tous mes transferts pour info, se font en clair, mais les informations qu'ils contiennent doivent restées internes au Bureau.  
Si un Membre du Bureau veut transférer l'info à un ami, il doit impérativement supprimer les coordonnées du Sympathisant pour rendre l'info **totale**ment anonyme.

### 4\* COMMUNICATION VIA SITE WEB :

- En 2018, on avait besoin d'une relecture extérieure pour voir si les liens fonctionnaient encore bien. Depuis, de moins en moins de lien vers l'extérieur, donc plus de besoin en 2019.
- Quand nous intervenons en conférence, nous recueillons une liste d'adresses mail des participants.

Cette liste est manuscrite, et il faut la retranscrire dans un fichier Excel.  
Joëlle MARIEN a fait cette tâche en 2018,  
ce serait bien de lui trouver une "adjointe" pour diminuer la mission,  
et palier à un éventuel manque de disponibilité.

Appel à Volontaires est donc fait.

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

## **5\* CONSEILS PERSONNALISÉS :**

### Difficultés rencontrées :

- Cette mission demande du temps et de la concentration, même si la réponse apportée est très souvent déjà présente sur le site.
- Mais le citoyen demandeur a besoin d'une réponse "facile" sans recherche de sa part, et parfois formulée de façons différentes.
- Personnes non équipées d'internet :
  - besoin d'une "personne relais", dans la commune, notamment pour personnaliser et imprimer les lettres de refus. Les sympathisants qui sont prêts à servir de relais doivent se faire connaître à linky62@orange.fr
  - difficultés plus grandes à faire passer les informations.
  - ces personnes sont souvent demandeuses de contacts téléphoniques ou de courrier papier.
  - Un appel est fait dans chaque conférence pour avoir un relais dans la commune.

Suivis téléphoniques, refusés par manque de disponibilité et trop énergivore pour un résultat moindre.

Courriers papier : refusé car trop coûteux

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

## **6 \* SUIVI DE DOSSIERS :**

### Difficultés rencontrées :

- Un suivi de dossier demande encore plus de temps et de concentration.
- Une extrême rigueur est de mise pour monter le dossier :
  - obligation de confidentialité
  - obligation de demander la fourniture de pièces de base, type facture EDF pour connaître le détenteur du contrat, photos des installations, récit des faits.
- Motivation du demandeur à se lancer dans une procédure de recours longue et rigoureuse.



- 4 suivis de dossiers en 2017
- 0 suivi en 2018
- Reconduction du principe de fonctionnement.

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

## **7 \* MISE EN RELATION :**

- Nous avons la chance d'avoir parmi nos sympathisantes, une dame HES qui est équipée de filtres et qui accepte de partager son expérience.
- La mise en relation se fait de la sorte :
  - C'est le Collectif qui donne les coordonnées mail du demandeur à cette dame,
  - C'est elle qui contactera le demandeur quand il lui sera possible.
  - Ensuite, c'est le demandeur et cette dame qui décideront d'échanger par courriel, téléphone ou de visu,
  - Mais le Collectif n'interviendra plus dans cette mise en relation.

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

## **8 \* MATÉRIEL POUR LES CONFÉRENCES :**

Vidéo Projecteur, Ecran 200x150, Sonorisation, Totem intérieur,  
sont loués à **Sptaluxe**, pour 50 € par conférence

Valeur du Matériel acheté par Sptaluxe en 2017 :

1 241 €

Amortissement du Matériel par Sptaluxe

En 2018, le C.I.L.-62 a loué pour 650 € de matériel à Sptaluxe

**Pour Organisateur non structurés (Citoyens, ou Asso, ou Club . . .)**

Résumé des " Conditions Conférences " :

- \* 1 seul interlocuteur "Organisateurs", 2 maxi, pour étudier ensemble le projet
- \* 1 salle confortable, capacité mini 50 personnes assises
- \* 5 adhésions au Collectif pour bénéficier d'une Conférence Gratuite
- \* Publicité locale à charge des Organisateurs.
- \* Besoin de 2 personnes "Organisateurs" pour gérer les entrées.
- \* Nous fournissons, PC, Vidéoprojecteur, Ecran, Sono-Micros, Totem, Drapeau Voile, sauf si la salle est équipée.

**La Conférence coûte au Collectif 80 - 25 = 55 € en versant 50 € à Sptaluxe**

**30 € au Conférencier**

**Pour Organismes structurés (Municipalité, Com de Com, Communauté Urbaine, Entreprise privée, etc. . . . )**

Animation de Conférence 80 € avec :

- Mise à disposition d'une salle 50 personnes assises minimum
- Publicité locale par leurs soins.
- Et c'est la Structure qui règle 80 € au Collectif,

**La Conférence ne coûte rien au Collectif en versant 50 € à Spotaluxe.  
30 € au Conférencier**

En 2018, sur 13 conférences, 8 facturées, 5 sur le principe de 5 adhésions mini

Investissement à prévoir :

- \* Site internet saturé en stockage, actuellement 150 Mo gratuit, pour passer à 500 Mo et sans pub sur le site, ça coute 20 € par an
- \* Cotisation NextUp 2019 : 120 €
- \* Réparation ou achat d'un 2ème micro sans fil. Estimation en cours.

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

## **9\* RASSEMBLEMENT EXTÉRIEUR :**

- Au regard des expériences passées, nous ne proposerons plus de rassemblements extérieurs, sauf si un référent est trouvé pour gérer cette mission, et si ça répond à une nouvelle demande des adhérents.

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

## **10\* ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE :**

Actuellement, nous sommes couvert par la Smacl pour 134 € par an, je propose la reconduction.  
La RC est obligatoire pour la réservation de salle qui accueille une conférence.

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

## **1 1 \* ADHÉSIONS & COTISATION :**

Avec la Lettre Mensuelle de Mars,

- sera transmis le compte rendu de l'AG 2019,
- avec un appel à cotisation pour 2019
- Mode d'adhésion préconisé : Adhésion par chèque, envoyé par La Poste.

L'envoi doit être envoyé à l'adresse suivante :

**C.I.L-62  
5, rue Balavoine  
62770 GALAMETZ**

Cette adresse est uniquement une adresse postale. En aucun cas vous ne devez vous rendre à cette adresse pour quelque raison que ce soit. Seul Contact : [linky62@orange.fr](mailto:linky62@orange.fr)

Montant de la cotisation 2019 : **5 €** avec la possibilité d'effectuer un don.

*Pour rappel, en 2018, 205 cotisations à 5 € + 54 dons pour 545 €*

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

## **1 2 \* BUDGET PRÉVISIONNEL 2019**

- Capital disponible en Janvier 2019 : 1 000 €
- Prévisions de Cotisations 2019 : 250 sur 1 300 sympathisants soit  $250 \times 5 = 1\,250$  €
- Avec ces 1 250 € le Collectif pourra a minima :
  - \* financer 134 € d'Assurance Responsabilité Civile.
  - \* financer 17 Conférences Gratuites pour le Public.
  - \* garder 1 000 € en provisions.

**Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité**

## **1 3 \* SUJETS A DEBATTRE:**

- **Relation avec la Presse ?**

Nous sommes prêts à confier nos Relations avec la Presse à un Sympathisant qui aurait lui aussi des accointances avec la Presse.

Nous lui fournirions le texte de l'article, son rôle serait de le faire publier.

Nous lançons donc un appel à volontaire.

Daniel DARRAS sera le coordinateur.

➤ **Gestion des Départements limitrophes ?**

Nous gérons déjà les départements limitrophes 59 et 80, avec un volume d'échange plus important sur le 59.

Dans le domaine de la Communication par courriel : ça ne pose aucun problème.

Dans le domaine des Conférences : hormis les temps & frais de déplacements, pas de vrai problème.

Le seul vrai Problème est nos capacités en Ressources Humaines :

actuellement 1 seul "Secrétaire, Conférencier & Administrateur de Site Web"

**une Conférence représente 8 heures de travail continu.**

- 3/4 h de Préparation, Chargement du Matériel
- 1 h de Déplacement
- 1 h d'Installation du Matériel dans la Salle
- 3 h de Conférence
- 1/2 de chargement du Matériel
- 1 h de déplacement
- 1/2 h de déchargement, rangement du Matériel

Les disponibilités de cette même personne ne sont pas extensibles à l'infini.

Si des adhérents veulent s'initier à faire le conférencier,

ils sont les bienvenus, et ce sera un plaisir de les accueillir en binôme.

**Priorité des actions ?**

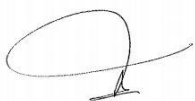
A priori, il n'y aura pas de priorité par rapport au département de demande, la priorité étant essentiellement la disponibilité du conférencier.

Un collectif vient de se créer sur Saint Valery sur Somme, un contact sera pris rapidement, en leur proposant notre aide.

Les sujets étant épuisés, la séance des questions réponses est close.

La séance d'assemblée générale a été levée à 19 heures.

Daniel DARRAS,  
Président



Vincent GAMBIER,  
Trésorier,



Joëlle Marien Hebert,  
Secrétaire

